

Annexe 3

Tableaux des données sur les prestations d'emploi et les mesures de soutien

- 3.1 Aperçu des Ententes sur le développement du marché du travail
- 3.2 Partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi* – Définitions générales
- 3.3 Prestations d'emploi et mesures de soutien – Définitions des programmes
- 3.4 Profil des clients des PEMS
- 3.5 PEMS régulières – Clients de l'assurance-emploi servis – Type de clients
- 3.6 Nouvelles interventions
- 3.7 Membres des groupes désignés pour les PEMS – Femmes
- 3.8 Membres des groupes désignés pour les PEMS – Personnes handicapées
- 3.9 Membres des groupes désignés pour les PEMS – Autochtones
- 3.10 Membres des groupes désignés pour les PEMS – Minorités visibles
- 3.11 PEMS et activités pancanadiennes – Partie I – Dépenses finales
- 3.12 PEMS – Partie II – Dépenses finales
- 3.13 Partie II de l'assurance-emploi – Dépenses finales – Activités pancanadiennes
- 3.14 Indicateurs du nombre de retours au travail et de prestations non versées
- 3.15 Nombre de retours au travail par intervention (PEMS régulières)

Aperçu des Ententes sur le développement du marché du travail

Fédérales-Provinciales-Territoriales

Province/Territoire	Type d'entente	Date de signature	Affectation (en milliers de dollars)¹		
			2003-2004	2002-2003	2001-2002
Terre-Neuve-et-Labrador	Cogestion	24 mars 1997	130 200	129 371	127 531
Île-du-Prince-Édouard	Cogestion	26 avril 1997	25 962	25 640	25 138
Nouvelle-Écosse	Cogestion (partenariat stratégique)	24 avril 1997	81 227	80 774	80 205
Nouveau-Brunswick	Transfert	13 décembre 1996	92 086	91 235	90 425
Québec	Transfert	1 ^{er} avril 1997 28 novembre 1997	598 108	597 316	595 741
Ontario	Pas d'entente	S.O.	524 229	526 154	531 255
Manitoba	Transfert	17 avril 1997	48 349	48 958	49 521
Saskatchewan	Transfert	6 février 1998	38 990	38 931	38 857
Alberta	Transfert	6 décembre 1996	110 655	112 102	112 819
Colombie-Britannique	Cogestion	25 avril 1997	289 978	289 458	288 999
Territoires du Nord-Ouest	Transfert	27 février 1998	3 607	3 652	3 448
Yukon	Cogestion	24 janvier 1998	4 092	4 080	4 051
Nunavut	Transfert	11 mai 2000	2 517	2 329	2 091
Canada			1 950 000	1 950 000	1 950 081

S.O. = sans objet

1. Ce tableau ne comprend pas les fonds qui sont transférés au titre de frais d'administration.

Partie II de la Loi sur l'assurance-emploi Définitions générales

Admissibilité aux PEMs ou aux programmes similaires financés dans le cadre de la partie II

Pour être admissibles à des prestations d'emploi, les demandeurs doivent être en chômage et recevoir des prestations d'assurance-emploi à titre de « prestataire actif de l'assurance-emploi » ou avoir présenté une demande ayant pris fin au cours des trois dernières années à titre d'« ancien client de l'assurance-emploi ». Les personnes ayant commencé à recevoir des prestations de maternité ou parentales au cours des cinq dernières années et ayant quitté le marché du travail pour prendre soin de leur nouveau-né ou d'un enfant nouvellement adopté sont également admissibles, à titre d'anciens clients de l'assurance-emploi, à des prestations d'emploi lorsqu'elles reviennent sur le marché du travail. Les personnes en chômage qui ne sont ni d'anciens bénéficiaires de l'assurance-emploi ni des clients actifs sont considérées comme « non assurées » et ne sont admissibles qu'aux services d'emploi offerts dans le cadre des mesures de soutien des Services d'aide à l'emploi (SAE) ou aux autres services fournis par le Service national de placement.

Ententes sur le développement du marché du travail (EDMT)

Les EDMT fournissent le cadre dans lequel la prestation des PEMs a lieu. Ces ententes existent sous deux formes : les ententes cogérées et les ententes de transfert. Un partenariat stratégique semblable à une entente de cogestion est en place en Nouvelle-Écosse. Dans les administrations où les ententes sont cogérées, le gouvernement provincial/territorial assume une responsabilité conjointe pour la planification et l'évaluation des mesures actives d'emploi, tandis que RHDC continue de fournir des programmes et des services par l'entremise de son réseau de prestation de services. Dans les administrations où il y a des ententes de transfert, le gouvernement provincial/territorial assume l'entièvre responsabilité de la conception et de la prestation des mesures actives d'emploi financées dans le cadre du régime d'assurance-emploi alors que l'évaluation est une responsabilité conjointe (sauf au Québec où la province en est responsable et discute avec RHDC). Pour de plus amples informations sur les EDMT, veuillez consulter le *Rapport de contrôle et d'évaluation 2000 du régime d'assurance-emploi* à <http://www.hrdc-dhrc.gc.ca/ae-eilo-loi-law/aerce.shtml>.

Apprentis

L'aide financière accordée aux apprentis provient essentiellement de la partie I. Les prestataires de l'assurance-emploi au titre de la partie I qui prennent part aux activités de formation des apprentis se déroulant en classe bénéficient de références en vertu de l'article 25 de la *Loi sur l'assurance-emploi* de façon à pouvoir continuer à recevoir des prestations versées au titre de la partie I pendant leur formation. En plus des prestations de revenu de la partie I, selon le modèle adopté par les administrations, les apprentis peuvent recevoir un soutien en vertu de la partie II pour couvrir des dépenses supplémentaires, par exemple leurs déplacements. Même si les apprentis ont la responsabilité de payer leurs propres frais de scolarité (les apprentis n'ont pas à payer de frais de scolarité dans certaines administrations), il est important de noter que des ententes, qui varient d'une région à l'autre, sont conclues avec les provinces/territoires pour couvrir certaines dépenses. Dans certaines administrations, les apprentis sont visés par ces ententes.

Stratégie de développement des ressources humaines autochtones (SDRHA)

Ressources humaines et Développement des compétences négocie des ententes avec des organisations autochtones afin de leur permettre de concevoir et d'exécuter des programmes et des services d'emploi qui tiennent compte des besoins des Autochtones et qui y répondent au niveau communautaire. Règle générale, les signataires d'une Entente sur le développement des ressources humaines autochtones (EDRHA) réalisent différentes activités pour offrir leurs programmes et leurs services. Il peut s'agir notamment des activités suivantes : négociation des budgets et des objectifs, renforcement de la capacité organisationnelle, promotion du programme, identification, orientation et approbation des clients, détermination des besoins des clients et évaluation des résultats du programme.

La SDRHA compte 79 signataires d'EDRHA à travers le pays pour servir le peuple autochtone et ses organisations. Chaque année, environ 335 millions de dollars sont alloués aux EDRHA en utilisant le Modèle national d'affectation des ressources pour les Autochtones. Chaque région/territoire/EDRHA est financé à partir de certaines variables comprises dans le modèle telles que le taux de chômage, l'âge de la population active, les revenus d'emploi et l'éloignement. Environ 30 % du financement provient de la partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi*.

Prestations d'emploi et mesures de soutien

Définitions des programmes

Prestations d'emploi (programmes)

Subventions salariales ciblées aide les chômeurs admissibles à acquérir une expérience de travail grâce à l'aide financière qui est versée aux employeurs au titre des salaires des participants assurés qu'ils embauchent. Cette prestation incite les employeurs à embaucher des chômeurs qu'ils ne prendraient habituellement pas à leur service sans subvention. *Suppléments de rémunération ciblés* permet à d'actuels prestataires d'assurance-emploi ou à des chômeurs de longue date d'accepter des emplois peu rémunérés. Grâce à un supplément salarial temporaire, ces gens réintègrent la population active, ce qu'ils n'auraient pas fait au faible taux de rémunération. (À l'heure actuelle, le Supplément de retour au travail du Québec est le seul programme en vigueur qui est semblable à cette prestation.)

Travail indépendant sert à offrir aux participants admissibles une aide financière et des conseils en matière de planification des affaires, afin de les aider à lancer leur propre entreprise. L'aide financière est destinée à couvrir les frais de subsistance et autres dépenses des participants pendant les premières étapes du lancement de leur entreprise.

Les projets de *Partenariats pour la création d'emplois* offrent à des participants assurés l'occasion d'acquérir une expérience de travail qui aboutira à un emploi permanent.

Les activités du projet favorisent le développement communautaire et la croissance de l'économie locale.

Développement des compétences aide les participants assurés à acquérir des compétences de travail, grâce à une aide financière qui leur est versée directement afin qu'ils puissent choisir leur formation, prendre les dispositions nécessaires pour la suivre et en payer les frais.

Mesures de soutien (services)

Les Services d'aide à l'emploi versent des fonds à des organismes pour qu'ils puissent offrir des services d'emploi à des chômeurs. Ces services peuvent prendre la forme de counselling, de planification des mesures à prendre, de méthodes de recherche d'emploi, de clubs de recherche d'emploi, de services de placement, de renseignements sur le marché de cas et de suivi.

Partenariats du marché du travail sert à verser des fonds pour aider les employeurs ainsi que des associations ou groupes de travailleurs ou d'employeurs et des collectivités à devenir plus aptes à répondre aux besoins du marché du travail en ressources humaines et à contribuer à l'adaptation de la main-d'œuvre. Cette mesure a trait à l'établissement de plans et de stratégies et à la mise en application de mesures d'adaptation.

Recherche et innovation appuie des activités servant à trouver de meilleurs moyens d'aider les gens à se préparer à travailler ou à conserver un emploi et à participer d'une manière productive au marché du travail. Des fonds sont versés à des prestataires admissibles qui pourront ainsi réaliser des projets de démonstration et des travaux de recherche à ce chapitre.

Profil des clients des PEMS

2002-2003

Clients servis	
Sexe	
Hommes	56,4 %
Femmes	43,6 %

Âge	
Âge absent	0,9 %
15 à 19 ans	4,8 %
20 à 24 ans	15,5 %
25 à 29 ans	14,8 %
30 à 34 ans	13,7 %
35 à 39 ans	14,1 %
40 à 44 ans	13,1 %
45 à 49 ans	10,3 %
50 à 54 ans	6,9 %
55 ans et plus	5,9 %

Clients de l'assurance-emploi servis	
Prestataires actifs	83,5 %
Anciens prestataires	16,5 %

Proportion d'utilisation des interventions par rapport à l'ensemble	
Subventions salariales ciblées	2,7 %
Travail indépendant	1,5 %
Partenariats pour la création d'emplois	1,2 %
Développement des compétences – Réguliers	9,7 %
Développement des compétences – Apprentis	4,6 %
Aide à l'emploi	47,6 %
Services de groupe	11,9 %
Counselling individuel	17,9 %
Supplément de retour au travail	1,0 %
Activités pancanadiennes	1,9 %
Total	100,0 %

Taux de participation des groupes désignés aux PEMS	
Femmes	45,3 %
Autochtones	7,1 %
Personnes handicapées	4,7 %
Minorités visibles	6,0 %

Ratio interventions-clients	
Clients	637 754
Interventions	895 484
Ratio	1,40

Source : Base de données sur les clients

PEMS régulières
Clients de l'assurance-emploi servis – Type de clients¹

2002-2003

	Clients de l'assurance-emploi				Non-assurés	Total		
	Prestataires actifs ²		Anciens prestataires					
	Objectifs	Clients servis	Clients servis	Total				
Terre-Neuve-et-Labrador	7 492	14 780	3 127	17 907	845	18 752		
Île-du-Prince-Édouard	2 094	3 130	471	3 601	521	4 122		
Nouvelle-Écosse	5 312	6 742	1 547	8 289	1 540	9 829		
Nouveau-Brunswick	8 713	10 756	2 649	13 405	2 964	16 369		
Québec	130 628	108 956	21 989	130 945	37 543	168 488		
Ontario	82 000	131 884	13 030	144 914	28 046	172 960		
Manitoba	14 000	17 872	3 812	21 684	11 956	33 640		
Saskatchewan	5 200	8 761	2 690	11 451	514	11 965		
Alberta	30 000	41 129	11 798	52 927	42 088	95 015		
Colombie-Britannique	35 000	47 668	13 744	61 412	33 681	95 093		
Territoires du Nord-Ouest	397	365	80	445	115	560		
Yukon	365	484	118	602	278	880		
Nunavut	197	117	84	201	6	207		
Total - PEMS régulières	S.O.	392 644	75 139	467 783	160 097	627 880		
Activités pancanadiennes pour les Autochtones	S.O.	3 753	3 075	6 828	3 046	9 874		
Canada	S.O.	396 397	78 214	474 611	163 143	637 754		

Source : Base de données sur les clients

S.O. = sans objet

1. Les clients servis du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003 sont compris dans ce tableau à raison d'une entrée par client servi.

2. « Prestataires actifs » est un indicateur de réussite qui fait référence au nombre de prestataires visés par la partie I de la Loi sur l'assurance-emploi qui ont accès aux PEMS. Au Québec, cet indicateur fait référence au nombre de clients de l'assurance-emploi servis (prestataires actifs et anciens prestataires).

Nouvelles interventions¹

2002-2003

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man. ²	Sask. ³	Alb.	C.-B.	T.N.-O.	Yn	Nunavut	Canada
Programmes d'emploi														
Subventions salariales ciblées	749	515	528	2 654	11 247	3 657	380	950	353	3 455	23	18	37	24 566
Travail indépendant	269	200	482	446	3 509	4 268	151	291	906	3 104	0	48	1	13 675
Partenariats pour la création d'emplois	3 581	253	850	-	-	2 122	1 530	0	1 467	717	-	0	0	10 520
Développement des compétences - Réguliers	7 037	1 629	3 517	5 876	37 931	15 861	955	7	5 230	8 495	35	178	175	86 926
Développement des compétences - Apprentis	1 448	284	1 107	1 783	-	11 022	1 931	3 479	13 218	6 349	139	91	38	40 889
Total - Programmes d'emploi	13 084	2 881	6 484	10 759	52 687	36 930	4 947	4 727	21 174	22 120	197	335	251	176 576
Services d'emploi														
Aide à l'emploi	412	1 069	3 632	4 710	73 822	94 514	13 628	3 626	138 213	92 108	0	666	0	426 400
Services de groupe	3 746	320	65	-	41 434	57 892	-	1 016	-	1 975	0	0	0	106 448
Counselling individuel	6 562	1 215	2 099	9 423	22 030	51 633	23 593	6 342	-	37 490	403	215	0	161 005
Supplément de retour au travail (Québec seulement)	-	-	-	-	8 508	-	-	-	-	-	-	-	-	8 508
Total - Services d'emploi	10 720	2 604	5 796	14 133	145 794	204 039	37 221	10 984	138 213	131 573	403	881	0	702 361
Total sans Services de groupe	6 974	2 284	5 731	14 133	104 360	146 147	37 221	9 968	138 213	129 598	403	881	0	595 913
Activités pancanadiennes pour les Autochtones	318	70	372	263	1 149	2 930	3 690	1 512	2 009	3 855	419	285	76	16 948
Grand total - Programmes et Services	24 122	5 555	12 652	25 155	199 630	243 899	45 858	17 223	161 396	157 548	1 019	1 501	327	895 885
Grand total - sans Services de groupe	20 376	5 235	12 587	25 155	158 196	186 007	45 858	16 207	161 396	155 573	1 019	1 501	327	789 437

Source : Base de données sur les clients

1. Les interventions dans ce tableau font référence aux nouveaux clients qui ont débuté une intervention entre le 1^{er} avril 2002 et le 31 mars 2003.
2. Le nombre d'interventions dans le cadre des Partenariats pour la création d'emploi comprend 767 interventions de clients non assurés financés par des fonds provinciaux.
3. Les données sur les interventions, dans le cadre du Développement des compétences, n'ont pas été incluses dans les dossiers fournis par la Saskatchewan en raison d'un problème d'échange de données. La province estime leur nombre à 2 700 interventions.

Membres des groupes désignés pour les PEMS – Femmes

Nouvelles participantes par intervention (%) – 2002-2003

	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.-O	Yn	Nunavut	Canada
Programmes d'emploi														
Subventions salariales ciblées	49,9	50,7	44,1	47,5	46,3	41,0	29,7	43,2	50,7	43,5	47,8	44,4	24,3	45,0
Travail indépendant	45,7	45,0	37,6	40,6	35,6	41,9	35,8	33,7	42,9	46,5	0,0	25,0	100,0	41,0
Partenariats pour la création d'emplois	36,5	36,4	49,5	-	-	52,3	46,0	0,0	44,5	47,0	-	0,0	0,0	43,9
Développement des compétences - Réguliers	40,7	51,3	44,4	44,4	47,8	43,6	47,6	57,1	53,7	45,6	22,9	44,9	28,6	46,2
Développement des compétences - Apprentis	7,9	2,1	3,6	3,5	-	4,1	2,0	2,4	4,6	4,4	2,9	4,4	0,0	4,1
Total - Programmes d'emploi	36,5	44,6	37,6	38,2	46,7	31,9	27,6	12,6	21,9	33,6	12,6	31,0	23,9	35,8
Services d'emploi														
Aide à l'emploi	47,8	51,9	51,5	50,5	50,0	48,8	49,7	40,8	47,3	50,7	0,0	45,0	0,0	48,9
Counselling individuel	41,5	51,2	65,5	48,1	44,9	47,7	42,6	40,8	0,0	48,5	45,2	47,9	0,0	46,5
Supplément de retour au travail (Québec seulement)	-	-	-	-	40,2	-	-	-	-	-	-	-	-	40,2
Total - Services d'emploi	41,9	51,5	56,6	48,9	48,1	48,4	45,2	40,8	47,3	50,1	45,2	45,7	0,0	48,2
Activités pancanadiennes	49,4	68,6	48,9	47,9	48,0	43,9	50,3	38,8	39,4	42,5	51,3	37,9	57,9	44,8
Grand total - Programmes et Services	38,6	47,9	46,6	44,3	47,6	45,0	43,7	32,4	43,9	47,6	41,3	41,0	31,8	45,3

Source : Base de données sur les clients

Membres des groupes désignés pour les PEMS – Personnes handicapées

Nouveaux participants par intervention (%) – 2002-2003

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.-O	Yn	Nunavut	Canada
Programmes d'emploi														
Subventions salariales ciblées	4,3	3,1	8,5	1,7	2,5	2,1	8,0	8,5	5,0	4,3	0,0	2,7	3,2	
Travail indépendant	1,5	6,0	6,0	1,1	1,0	2,7	4,6	8,6	1,9	2,6	0,0	2,1	0,0	2,4
Partenariats pour la création d'emplois	1,9	7,5	6,4	-	-	1,6	2,7	0,0	15,6	2,5	-	0,0	0,0	4,4
Développement des compétences - Réguliers	2,5	5,3	10,5	1,2	1,7	2,2	3,2	0,0	4,8	4,6	2,9	2,2	0,6	2,7
Développement des compétences - Apprentis	0,4	0,7	0,8	0,6	-	0,2	0,4	0,9	0,2	0,4	0,7	1,1	0,0	0,3
Total - Programmes d'emploi	2,2	4,7	7,8	1,2	1,8	1,6	1,9	2,8	2,6	3,1	2,0	1,8	0,8	2,3
Services d'emploi														
Aide à l'emploi	8,7	25,0	15,3	4,0	5,2	4,8	10,3	21,6	4,4	6,5	0,0	4,8	0,0	5,6
Counselling individuel	8,1	10,3	14,6	2,8	2,6	3,3	4,1	8,5	-	8,7	1,5	7,9	0,0	5,1
Supplément de retour au travail (Québec seulement)	-	-	-	-	2,0	-	-	-	-	-	-	-	-	2,0
Total - Services d'emploi	8,2	17,2	15,0	3,2	4,4	4,3	6,3	13,3	4,4	7,1	1,5	5,6	0,0	5,4
Activités pancanadiennes	0,3	4,3	9,7	7,2	0,3	5,5	3,7	3,0	5,5	2,3	0,5	6,3	0,0	3,7
Grand total - Programmes et Services	4,2	10,1	11,1	2,4	3,5	3,8	5,7	9,3	4,2	6,4	1,2	4,9	0,6	4,7

Source : Base de données sur les clients

Membres des groupes désignés pour les PEMS – Autochtones

Nouveaux participants par intervention (%) – 2002-2003

	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.-O	Yn	Nunavut	Canada
Programmes d'emploi														
Subventions salariales ciblées	2,5	0,6	0,8	3,5	1,2	1,1	11,6	31,4	5,7	2,6	56,5	16,7	89,2	3,3
Travail indépendant	1,9	0,0	1,2	4,5	1,3	0,8	9,3	18,9	3,3	2,2	0,0	8,3	100,0	2,1
Partenariats pour la création d'emplois	2,9	6,7	1,8	-	-	2,8	11,3	0,0	11,2	5,7	-	0,0	0,0	5,5
Développement des compétences - Réguliers	3,3	0,4	1,3	1,8	1,0	0,8	19,6	0,0	6,0	4,7	45,7	14,0	92,0	2,3
Développement des compétences - Apprentis	1,5	1,4	0,2	0,4	-	0,3	7,4	7,3	1,0	1,5	12,2	8,8	73,7	1,8
Total - Programmes d'emploi	2,9	1,0	1,1	2,1	1,1	0,8	11,3	12,8	3,1	3,1	23,6	11,9	88,8	2,5
Services d'emploi														
Aide à l'emploi	1,5	0,4	0,9	14,6	0,7	0,8	19,8	32,9	12,0	4,3	0,0	17,7	0,0	6,2
Counselling individuel	6,8	0,3	1,2	4,1	0,6	1,0	12,7	21,7	-	5,2	39,5	18,1	0,0	5,0
Supplément de retour au travail (Québec seulement)	-	-	-	-	0,8	-	-	-	-	-	-	-	-	0,8
Total - Services d'emploi	6,5	0,4	1,0	7,6	0,7	0,9	15,3	25,7	12,0	4,5	39,5	17,8	0,0	5,8
Activités pancanadiennes	100,0													
Grand total - Programmes et Services	5,7	2,1	4,0	6,2	1,5	2,4	21,7	28,9	11,9	6,7	61,2	32,1	91,4	7,1

Source : Base de données sur les clients

Membres des groupes désignés pour les PEMS – Minorités visibles

Nouveaux participants par intervention (%) – 2002-2003

	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.-O	Yn	Nunavut	Canada
Programmes d'emploi														
Subventions salariales ciblées	0,7	0,2	1,1	0,4	0,7	3,8	8,2	2,8	7,4	6,5	13,0	0,0	0,0	2,3
Travail indépendant	0,4	0,0	5,6	0,4	1,1	10,4	4,6	3,1	5,5	5,3	0,0	0,0	0,0	5,4
Partenariats pour la création d'emplois	0,2	0,4	5,3	-	-	1,9	12,6	0,0	14,1	2,2	-	0,0	0,0	4,8
Développement des compétences - Réguliers	0,2	0,5	2,9	0,1	2,3	3,2	7,2	14,3	18,0	6,8	5,7	0,0	4,6	3,6
Développement des compétences - Apprentis	0,3	1,1	0,5	0,2	-	0,4	4,4	1,4	0,8	1,8	10,8	7,7	5,3	1,1
Total - Programmes d'emploi	0,2	0,5	2,9	0,2	1,9	3,2	7,8	1,8	6,3	4,9	10,6	2,1	4,0	3,0
Services d'emploi														
Aide à l'emploi	0,5	0,7	9,6	0,4	2,7	5,9	7,4	7,8	10,1	10,9	0,0	0,8	0,0	7,8
Counselling individuel	0,3	0,8	4,6	0,2	2,0	5,8	7,8	4,0	-	5,5	6,9	0,9	0,0	4,8
Supplément de retour au travail (Québec seulement)	-	-	-	-	1,2	-	-	-	-	-	-	-	-	1,2
Total - Services d'emploi	0,3	0,8	7,7	0,3	2,4	5,9	7,7	5,4	10,1	9,3	6,9	0,8	0,0	6,9
Activités pancanadiennes*	0,6	4,3	7,0	13,7	10,9	12,5	2,9	1,8	1,7	4,8	1,4	15,8	1,3	5,7
Grand total - Programmes et Services	0,2	0,6	5,2	0,4	2,3	5,4	7,3	4,0	9,5	8,6	5,4	3,9	3,4	6,0

Source : Base de données sur les clients

* Des clients autochtones se sont auto-identifiés comme minorités visibles.

PEMS et activités pancanadiennes
Partie I – Dépenses finales

(en milliers de dollars) par intervention – 2002-2003

	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.-O.	Yn	Nunavut	Canada
Travail indépendant	990	455	2 379	1 987	12 952	15 315	1 967	1 062	4 775	8 239	555	187	7	50 870
Partenariats pour la création d'emplois ¹	2 336	335	1 443	26	1 177	4 754	1 551	-	-	1 176	-	-	-	12 798
Développement des compétences	19 742	7 358	14 071	21 567	82 319	79 623	19 428	12 997	51 832	33 891	1 098	954	384	345 264
TOTAL	23 068	8 148	17 893	23 580	96 448	99 692	22 946	14 059	56 607	43 306	1 653	1 141	391	408 932

Source : Système de gestion ministériel

1. Au Québec, ce chiffre n'a trait qu'aux activités pancanadiennes.

PEMS – Partie II – Dépenses finales

(en milliers de dollars) par intervention - 2002-2003

Seulement les régions qui ont conclu une entente de transfert

Source : Système de gestion ministériel et états financiers vérifiés des provinces et des territoires

1. Une dépense de 19 632 000 \$ pour les Partenariats du marché du travail est en révision.
 2. La contribution versée en trop sera recouvrée durant l'exercice 2003-2004.
 3. Rajustement pour tenir compte des trop-payés établis et de remboursements d'exercices précédents.
 4. Les frais d'administration comprennent 86 185 000 \$ (frais salariaux et non salariaux) servant à administrer les EDMT, 198 000 \$ (entente pour donner à la province la capacité de mettre en œuvre l'EDMT), 14 874 000 \$, l'enveloppe

* Comprend des dénouements (5 755 000 \$) pour les groupes autochtones en Nouvelle-Écosse et en Ontario.

Partie II de l'assurance-emploi – Dépenses finales – Activités pancanadiennes

(en milliers de dollars) par intervention – 2002-2003

	T.-N.-L.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.-O.	Yn	Numavut	AC	Canada
Stratégie de développement des ressources humaines autochtones*	1 830	215	1 472	1 293	9 130	16 397	12 879	11 140	12 387	14 061	2 578	1 061	2 247	1 276	87 966
PEMS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions salariales ciblées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Travail indépendant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Partenariats pour la création d'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	405
Développement des compétences	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aide à l'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 533
Total - PEMS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 938
Autres															
Partenariats locaux du marché du travail	650	317	780	859	2 928	3 089	817	496	733	977	484	371	-	-	12 501
Partenariats nationaux du marché du travail	81	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	62 166
Recherche et Innovation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30 296
Total - Autres	731	317	780	859	2 928	3 089	817	496	733	977	484	371	-	-	92 462
Grand Total	2 561	532	2 252	2 152	12 058	19 486	13 696	11 636	13 120	15 038	3 062	1 432	2 247	97 676	196 948

Source : Système de gestion ministériel

* Ne comprend pas des dépenses de 5 755 000 \$ pour les groupes autochtones en Nouvelle-Écosse et en Ontario.

Indicateurs du nombre de retours au travail et de prestations non versées

2002-2003

	Clients qui sont retournés au travail ¹				Prestations non versées (en millions de dollars) ¹						
	Résultats		Résultats c. objectifs %		Résultats			Résultats c. objectifs %			
	Objectifs ²	Apprentis	Services de groupe	Autres	Total	Résultats c. objectifs %	Objectifs ²	Apprentis	Services de groupe	Autres	Total ³
Terre-Neuve-et-Labrador	6 751	686	445	6 607	7 738	115 %	12,11	4,05	2,12	8,12	14,29
Île-du-Prince-Édouard	2 076	168	0	2 207	2 375	114 %	4,22	1,44	0,00	3,23	4,67
Nouvelle-Écosse	6 273	726	40	5 142	5 908	94 %	13,42	6,06	0,17	7,04	13,27
Nouveau-Brunswick	7 000	1 117	0	7 902	9 019	129 %	15,00	8,65	0,00	14,40	23,05
Québec	63 397	0	7 019	52 846	59 865	94 %	162,50	0,00	42,45	100,19	142,64
Ontario	55 000	8 601	10 556	44 053	63 210	115 %	189,00	70,92	79,09	116,92	266,93
Manitoba	9 000	1 510	0	10 029	11 539	128 %	30,50	10,63	0,00	33,59	44,22
Saskatchewan	3 300	1 788	137	3 748	5 673	172 %	12,50	13,92	0,69	11,16	25,77
Alberta	19 500	10 897	0	13 305	24 202	124 %	115,00	91,33	0,00	60,12	151,45
Colombie-Britannique	27 792	4 886	490	26 307	31 683	114 %	100,00	43,65	4,06	76,06	123,77
Territoires du-Nord-Ouest	275	86	0	98	184	67 %	2,09	1,11	0,00	0,78	1,89
Yukon	318	73	0	344	417	131 %	1,01	0,76	0,00	1,28	2,04
Nunavut	146	10	0	87	97	66 %	0,62	0,11	0,00	0,37	0,48
Administration centrale	S.O.	0	0	33	33	S.O.	0,00	0,00	0,06	0,06	S.O.
Canada	200 828	30 548	18 687	172 708	221 943	111 %	657,97	252,63	128,58	433,31	814,52

Source : Base de données sur les résultats

S.O. = sans objet

1. Les activités réalisées dans le cadre de la SDRHA ont généré 8 219 retours au travail et 15,22 millions de dollars en prestations non versées.

2. Les objectifs visent seulement les clients habituels des PEMS.

3. Certaines données relatives aux prestations non versées ont été arrondies.

Nombre de retours au travail par intervention (PEMS régulières)¹

2002-2003

	T.-N.-L.	Î.P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.-O.	Yn	Nunavut	AC	Canada
Programmes															
Subventions salariales ciblées	518	285	459	1 277	4 640	2 524	72	361	206	1 813	1	13	20	0	12 189
Travail indépendant	227	105	359	343	2 606	2 999	52	149	670	1 345	0	31	2	0	8 888
Partenariats pour la création d'emplois	1 264	101	386	76	0	1 046	408	0	633	356	0	0	0	0	4 270
Développement des compétences - Réguliers	3 280	1 095	2 591	3 302	16 031	10 774	590	0	1 376	4 097	14	109	64	0	43 323
Développement des compétences - Apprentis	802	169	734	1 252	0	8 638	1 670	2 557	10 897	4 893	86	73	10	0	31 781
Total - Programmes	6 091	1 755	4 529	6 250	23 277	25 981	2 792	3 067	13 782	12 504	101	226	96	0	100 451
Services															
Aide à l'emploi	156	335	944	926	16 746	17 322	2 785	608	10 420	13 780	0	138	1	18	64 179
Services de groupe	445	0	40	0	7 019	10 556	0	137	0	490	0	0	0	0	18 687
Counselling individuel	1 046	285	395	1 843	6 412	9 351	5 962	1 861	0	4 909	83	53	0	15	32 215
Supplément de retour au travail (Québec seulement)	-	-	-	-	6 411	-	37 229	8 747	2 606	10 420	19 179	83	191	-	6 411
Total - Services	1 647	620	1 379	2 769	36 588	-	-	-	-	-	-	-	-	-	121 492
Total	7 738	2 375	5 903	9 019	59 865	63 210	11 539	5 673	24 202	31 683	184	417	97	33	221 943
Objectifs	6 751	2 076	6 273	7 000	63 397	55 000	9 000	3 300	19 500	27 792	275	318	146	S.O.	200 828
Résultats c. objectifs (%)	115 %	114 %	94 %	129 %	94 %	115 %	128 %	172 %	124 %	114 %	67 %	131 %	66 %	S.O.	111 %

S.O. = sans objet

1. Les résultats s'appliquent uniquement à la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones ne sont pas compris.

Note : Les résultats sont reliés à la dernière intervention à laquelle a pris part le client. La participation à un programme a préséance sur un service.